



Le conflit linguistique algérien : genèse et enjeux
The Algerian linguistic conflict: origins and challenges

الصراع اللغوي الجزائري: الأصول والرهانات

Mohamed MEKERBI (*)
Université d'Alger 2, Argelia
m.mekerbi@yahoo.com

Date de réception : 27/06/2020 Date d'acceptation : 09/12/2021 Date de publication : 31/03/2022

Résumé:

Le présent article est une contribution qui vise à jeter la lumière sur les origines du conflit linguistique algérien et sur ses enjeux quant à l'identité, la religion et la langue de la nation. Nous avons adopté pour notre étude une approche d'investigation historique et sociale basée sur le recouplement d'un ensemble de textes. A travers les résultats de cette étude, l'objectif ciblé en premier lieu est de savoir si les germes du conflit remontent à la période postcoloniale ou si elles sont les conséquences d'une politique bien élaborée par l'ancienne puissance coloniale comme nous l'avons pu constater après lecture de plusieurs documents de recherche. En deuxième lieu, l'étude en question a permis également de relever que les enjeux du conflit dépassaient l'aspect purement linguistique.

Mots clés:

conflit ; colonisation ; genèse ; citoyenneté ; assimilation

Abstract:

This article is a contribution aimed at shedding light on the origins of the Algerian language struggle and its bets regarding the nation's identity, religion and language. For our study, we adopted a historical and social inquiry approach based on verification of a set of texts. Through the results of this study, the first targeted goal is to find out whether the seeds of conflict date back to the post-colonial period or whether it is the result of a policy studied by the former colonial power as we were able to observe after reading many research documents. My second target set also allowed by the study in question, is to note that the stakes of the conflict go beyond the purely linguistic aspect.

Keywords:

Conflict; colonization; genesis; citizenship; assimilation

(*)Auteur correspondant.



الملخص :

هذه المقالة هي مساهمة تهدف إلى تسليط الضوء على أصول الصراع اللغوي الجزائري وعلى رهاناته فيما يتعلق بهوية الأمة ودينها ولغتها. بالنسبة لدراستنا ، اعتمدنا نهجاً للتحقيق التاريخي والاجتماعي على أساس التحقق من مجموعة من النصوص. من خلال نتائج هذه الدراسة ، الهدف الأول المستهدف هو معرفة ما إذا كانت بذور الصراع تعود إلى فترة ما بعد الاستعمار أو ما إذا كانت نتيجة سياسة مدروسة من قبل القوة الاستعمارية السابقة كما تمكنا من ملاحظته بعد قراءة العديد من وثائق البحث. الهدف الثاني الذي سمحت به أيضاً الدراسة المعنية هو ملاحظة أن رهانات الصراع تجاوزت الجانب اللغوي البحث.

الكلمات المفتاحية :

نزاع ؛ الاستعمار؛ الهوية ؛ مواطنة ؛ الاندماج.

1. Introduction:

Pays plurilingue par excellence, l'Algérie a été traversée tout au long de son histoire par différentes évolutions liées à la diversité de sa composante communautaire et linguistiques associées à des contextes historiques spécifiques. Cette diversité est, ainsi, due à la rencontre sur son territoire de différentes ethnies de langues et de cultures différentes qui lui ont donné une composition linguistique particulière où coexistent mais où rivalisent également les langues de son paysage linguistique et notamment l'arabe académique, l'arabe dialectal, le tamazight, le français et enfin l'anglais que les arabophones revendiquent comme seconde langue à la place du français, au sein de ce paysage.

Dans cette situation de plurilinguisme qui ne constitue plus une exception aujourd'hui, tant le monde est devenu un petit village, de par l'essor technologique incroyable que nous sommes en train de vivre, le débat sur les langues, sur leur rôle , leur place dans la vie quotidienne et sur leur poids dans le marché linguistique a tendance à susciter de vives tensions au sein des différentes communautés ou clans linguistiques en Algérie. Tantôt valorisant, tantôt dévalorisant,



ce débat sur les langues qui débordait inévitablement sur leurs locuteurs a généré ainsi des situations conflictuelles qui appellent des études afin de comprendre leur nature réelle, leur genèse et enfin leur incidence sur la société.

1-1- Problématique :

Concrètement, nous nous sommes fixés comme objectifs de remonter aux origines du conflit linguistique, autrement dit, de voir si ces situations conflictuelles datent de la période post-indépendance de l'Algérie ou si elles remontent à bien plus loin, c'est-à-dire à la période de la colonisation française. L'identification de la nature, des causes et des enjeux des problèmes linguistiques constituera la deuxième étape de cette recherche. Dans cette perspective nous nous attèlerons à répondre aux questions suivantes : s'agit-il de problèmes purement linguistiques ou débordent-ils sur d'autres aspects sur lesquels nous tenterons de lever le voile ? Quels sont les enjeux du conflit en question et enfin quelles sont ses manifestations sociétales ? Pour trouver des réponses à ces questions, nous nous sommes basé sur le recoupement d'informations que nous avons extraites de publications qui ont été faites par des chercheurs dans le domaine ciblé. Ces informations de sources différentes nous ont permis ainsi d'établir des faits et de valider, par la suite, ou d'invalider nos hypothèses qui sont les suivantes :

- Les conflits linguistiques ont pour source la colonisation française
- Ces conflits ne sont pas uniquement linguistiques

2- Méthodologie :

Nous avons adopté pour notre recherche une approche d'investigation historique et sociale basée sur le recoupement d'un ensemble de textes extraits de différentes publications associée à une analyse de discours dont l'objectif est d'avoir une vision critique des faits analysés et tirer ensuite les conclusions qui s'imposent. Le point de repère ce sont les deux périodes : coloniale et postcoloniale. Et c'est dans ce cadre que nous nous sommes intéressé à la « genèse » du conflit linguistique dans la perspective de mieux comprendre



comment l'histoire du passé peut peser sur celle du présent. Dans cette optique nous avons surtout axé notre analyse sur les acteurs des différentes communautés qui composent la société durant la période coloniale notamment, ainsi que sur le tissu social, psychologique, culturel, politique dans lequel ils évoluaient sans toutefois omettre leurs relations avec le pouvoir et pour le pouvoir eu égard aux situations conflictuelles que nous sommes en train d'étudier. Dans ce sens, nous nous sommes référés à Charles Seignobos pour qui « *tout incident passé fait partie de l'histoire, aussi bien le costume porté par un paysan du XVIII^e siècle que la prise de la Bastille* » (Seignobos, 2014). Le pantalon étroit porté par Malek Bennabi qui lui a valu le qualificatif de « hérétique » (Ghouat, 2006) à une époque historique bien déterminée prend ainsi toute sa signification. Définissant le concept du terme historique le même auteur ajoute : « *Est historique tout fait qu'on ne peut plus observer directement parce qu'il a cessé d'exister.* » La Révolution de 1955 est certes un fait passé pour nous, elle est toutefois un événement présent pour les gens qui l'ont faite et dont quelques-uns sont encore en vie. Mais alors comment connaître les faits historiques des gens qui ne sont plus de ce monde ? Pour Charles Seignobos « *les faits disparus ont laissé des traces, quelquefois directement sous forme d'objets matériels, le plus souvent indirectement sous la forme d'écrits rédigés par des gens qui ont eux-mêmes vu ces faits. Ces traces, ce sont les documents, et la méthode historique consiste à examiner les documents pour arriver à déterminer les faits anciens dont ces documents sont les traces.* » (Seignobos, 2014) Pour notre part ce sont des écrits de chercheurs qui se sont référés à des écrits de personnages ayant vécu cette histoire que nous avons pris comme documents à exploiter.

3- La genèse du conflit :

3-1- la période de la colonisation :

Nous avons remarqué que dans sa volonté d'asseoir sa domination comment l'occupant français s'est attelé à semer les graines de la division. Ses tentatives d'hégémonie linguistique et culturelle après sa



conquête des territoires constituaient ainsi un objectif majeur de sa politique coloniale. Sa domination prend alors l'aspect d'un conflit idéologique, social et politique ou l'enjeu n'est plus seulement la conquête des territoires mais la confrontation entre deux modèles de société, de cultures où la langue possède un rôle essentiel. Une situation parfaitement symbolisée par les propos de Marçais William, un dialectologue et administrateur colonial en Algérie, cité par Boudebia quand il a affirmé : « *Quand l'une des langues est celle des dirigeants, qu'elle ouvre l'accès d'une grande civilisation moderne, qu'elle est claire, que l'expression écrite et l'expression parlée de la pensée s'y rapprochent au maximum, que l'autre est la langue des dirigés, qu'elle exprime dans ses meilleurs écrits un idéal médiéval, qu'elle est ambiguë, qu'elle revêt quand on l'écrit un autre aspect que quand on la parle, la partie est vraiment inégale : la première doit fatalement faire reculer la seconde* » (Baala-Boudebia, 2012). La langue dominante tirant profit du rapport de force qui lui était favorable s'investit, ainsi, de la légitimité. Le recours à la légitimité linguistique devient alors le moyen idéal du monopole de fait du pouvoir. Une nouvelle idéologie véhiculée par la langue dominante que la langue dominée ne peut prendre en charge, prend place. Faire reculer la langue du colonisé pour l'éliminer et la substituer ensuite par la langue du colonisateur constitue ainsi un objectif majeur de l'occupant français.

Et c'est cette vision des choses qui va donner naissance à un conflit multidimensionnel où l'idéologie a une place de choix car on ne peut nier une évidence que ce sont principalement les Français qui ont introduit une pratique inconnue des Algériens avant la conquête de leur pays : la polarisation culturelle par les langues. La nécessité d'avoir une meilleure connaissance des faits nous impose en outre de remonter au début de la colonisation. Ainsi, pour avoir une idée plus claire et plus précise de ce conflit, il est nécessaire de le placer en premier lieu dans son contexte purement historique et rappeler ainsi comment la conquête de l'Algérie par les français est perçue. En effet,



si pour quelques-uns, cette conquête était considérée comme une prétendue mission civilisatrice, pour l'immense majorité, elle était plutôt considérée comme une domination coloniale brutale. Les sentiments de souffrance, d'humiliation qu'évoquait cette période sont restés ainsi prégnants dans les esprits des Algériens. Cette conquête de l'Algérie n'avait pas, par ailleurs, pour visée une exploitation des richesses de ce pays uniquement mais elle ciblait également la nature identitaire et religieuse de sa composante humaine, la communauté musulmane particulièrement, comme le note Rabah : « *Mais la machine coloniale visait avant tout la communauté musulmane. Derrière la conquête économique se cachait également une terrible guerre identitaire et religieuse.* » (Soukehal, 2011) Une situation qu'elle n'avait pas connue tout au long de la période de domination Ottomane qui a duré pourtant plus de trois siècles (1512-1830) et pendant laquelle la langue des Ottomans, cantonnée à l'aire politico-administrative, avait une influence assez limitée dans la Régence d'Alger, d'après Mohamed Meouak. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que les empires traditionnels, dont l'Empire ottoman, tendaient plutôt à « *cohabiter avec les langues locales préexistantes.* », (Meouak, Langues, société et histoire d'Alger au XIII^e siècle d'après les données de Venture de Paradis (1739-1799), 2017).

Selon Moudden, Abderrahmane qui note à ce sujet : « *Il en fut ainsi de la langue turco-ottomane, qui s'est réservé les secteurs clés des champs politiques, financiers et militaires, alors que l'arabe, dans les provinces arabes de l'Empire surtout, mais aussi à Istanbul, était libre de se développer dans les secteurs de l'enseignement et de la pratique religieuse* ». (El Moudden, 2017)

3-1-1- Les impératifs d'une politique d'annexion :

3-1-2- Sur le plan politique :

En revanche, la domination française avait plutôt un autre objectif, celui de d'annexer, le territoire algérien au territoire français. Cette annexion débuta par quelques villes côtières : Alger, Oran,



Mostaganem et Bône (Annaba actuellement) qui présentaient, de par l'existence de ports, un intérêt certain pour le commerce français. Le reste du pays est laissé sous la dépendance de l'Émir Aek grâce au traité de la Tafna conclu avec lui par le général Bugeaud, le 3 Mai 1837. Cette situation ne dura pas puisque après de multiples guerres avec l'Émir, la France sous la 2^{ème} république finira par annexer, peu de temps après, la totalité du territoire algérien en 1948, à l'issue de la réédition de son Émir. La politique qui en découle de cette annexion sera, de ce fait, basée sur la conquête des territoires et l'installation de colons pour les occuper. Gilbert Meynier note à ce propos :

« Il y eut en Algérie aussi dépossession de 2,9 millions d'ha sur 9 millions cultivables : le tiers en quantité, mais plus en qualité car ce sont les meilleures terres qui furent prises - du fait des confiscations, des expropriations pour cause d'utilité publique, de saisies pour dettes de paysans insérés de gré ou de force dans le système monétaire et ayant dû mettre leurs terres en gage. » (Meynier, 2014)

Une politique de discrimination est instituée par l'occupant qui verra les paysans algériens par exemple payer bien plus que le colon français dans recouvrement des impôts, si bien que, selon Gilbert *« le 1/3 et le 1/5 de leurs revenus s'envolait en impôts, qui financèrent la colonisation française, c'est à dire leur propre dépossession. »* La même politique sera instaurée dans l'acquisition de citoyenneté du fait qu'*avec le statut de l'Algérie de 1947, furent institués deux collèges distincts élisant chacun le même nombre de représentants : au prorata de la population, un électeur français équivalait à huit électeurs algériens.* (Meynier, 2014) Une citoyenneté à géométrie variable en quelque sorte est alors instaurée par le régime colonial. Un constat qui est partagé par Marc André qui souligne à ce sujet que *« durant la période coloniale, on pouvait être Français de différentes manières. La citoyenneté est alors un concept polysémique »*. (Marc, 2016) En effet, de par son statut de république et au nom du principe d'égalité devant la loi, tous les citoyens devaient être soumis aux mêmes règles et devait ainsi avoir les mêmes droits, ce qui n'était pas le cas puisque



ceux-ci se limitèrent pour les autochtones à ce que qu'on appelait à l'époque un statut personnel des indigènes, c'est-à-dire principalement leur droit des personnes et de la famille. Le professeur Louis-Augustin Barrière relève à l'égard de ce statut : «*Le législateur fut amené à préciser le statut des indigènes d'Algérie par le sénatus-consulte du 14 juillet 1865. En vertu de ce texte, ils bénéficiaient de la qualité de Français et à ce titre ils pouvaient être appelés à un certain nombre de fonctions et emplois civils en Algérie. Mais ils n'étaient pas citoyens français* » (Barrière, 1995) Les autochtones algériens étaient, de ce fait, français mais pas citoyens, autrement dit, on pouvait être français de différentes manières. Toutefois, l'indigène algérien avait la possibilité d'accéder à la citoyenneté française en contrepartie de l'abandon de son statut particulier et d'une décision discrétionnaire de l'autorité publique, selon le même texte de loi. Un abandon qui équivalait à une apostasie aux yeux de la société et qui était de ce fait voué à l'échec. Une politique qui ne pouvait être interprétée que comme une tentative d'assimilation que n'a pas manqué de relever à juste titre Louis-Augustin quand il a noté à ce propos que : «*dans l'esprit du législateur, elle devait permettre, à terme, l'assimilation complète, aussi bien politique que civile, de tous les indigènes algériens.* »(Barrière, 1995) Et c'est justement cette politique qui annonça le début du clivage entre assimilé et non assimilé qui va donner naissance par la suite à deux clans bien distincts tant sur le plan politique que sur le plan linguistique et culturel. La France va s'atteler ainsi à pratiquer la politique de «*diviser pour régner.*» Cette politique ciblait l'identité principale des Algériens caractérisée par sa langue et sa religion et visait ainsi à créer un clivage au sein d'eux. Une politique qui trouve son plein sens quand on sait que les autochtones juifs n'ont pas été soumis aux mêmes règles puisque selon le décret n° 136 de Crémieux daté du 24 octobre 1870 la citoyenneté française a été accordée à l'ensemble des indigènes juifs tout en supprimant leur statut personnel particulier.

3-1-3- Sur le plan linguistique et culturel :



La même politique discriminatoire fut appliquée par les occupants français puisque l'enjeu essentiel pour eux était de définir un appareil scolaire conforme aux intérêts de la colonisation. La scolarisation des Algériens ne pouvait, de ce fait, être envisagée que dans le cadre d'une telle optique. L'opération comportait toutefois des risques que le colonisateur n'ignorait pas. Ce que n'a pas manqué de relever Kadri quand il a noté : « *La politique scolaire coloniale a été très tôt et jusqu'à une date tardive prise au piège d'une contradiction insurmontable : scolariser, c'est acculturer mais c'est aussi éveiller les consciences et courir le risque de mettre en cause le rapport colonial.* » (Kadri, 2007) Et c'est ce risque majeur dont a tenu compte l'occupant français et sur lequel il a bâti par la suite toute sa politique linguistique et culturelle. En effet, son consentement à un certain nombre d'Algériens triés dans le volet de poursuivre des études supérieures n'était pas innocent et n'entraînait pas dans le cadre d'une mission civilisationnelle comme il le prétendait car il savait que cela pourrait être néfaste pour sa politique de colonisation comme l'ont si bien souligné Aissa Kadri, Ahmed Ghouati dans leur rapport quand ils ont noté : « *Pour les autorités coloniales, aussi bien pouvoir métropolitain que lobby colon, l'enseignement secondaire et a fortiori l'enseignement supérieur qui présentaient le danger d'être des terrains d'éveil des consciences devaient être sinon fermés aux élèves autochtones du moins réservés à ceux d'entre eux issus de la bourgeoisie collaboratrice.* » (Ghouat, 2006)

Leur objectif était, ainsi, de produire des algériens assimilés à la France qui feraient face aux autres étudiants produits des médersas de l'époque et porteurs d'un islam réformateur. Les premiers s'inscrivant dans une démarche intégrationniste, voire assimilationniste aux normes et valeurs de la société dominante et les seconds dans un projet de recentrage culturel principalement fondé sur les valeurs d'un Islam réformé. Les germes de division sont, ainsi, nés. En effet, les premiers étaient destinés à occuper les postes de responsabilité dans l'administration et l'économie tandis que les



deuxièmes étaient destinés à devenir cadî ou « moudéres », c'est-à-dire enseignant de langue arabe, ce qui pourrait expliquer après l'indépendance que le premier souci des seconds était de déloger les premiers de leur poste et de prendre, ainsi, leur revanche. Le clivage, notamment culturel, occasionné par cette politique d'assimilation est devenue plus prégnant durant les années 40 après la prise de conscience de la nécessité d'être libéré du joug colonial. En effet, les dissensions entre les assimilationniste et les nationalistes indépendantistes remontent à la surface et deviennent ainsi de plus en plus visibles. Viennent ensuite celles qui ont précédé le déclenchement de la révolution entre ceux qui ont opté pour l'Algérie algérienne et ceux qui ont opté pour une Algérie arabe au sein même de la Fédération de France, c'est-à-dire, au sein de la communauté de l'émigration. Les premiers entreprirent alors un travail de sensibilisation afin de contrer l'idéologie arabo-islamiste en préconisant l'égalité des cultures et des langues. L'un de ses membres au nom d'Ali Yahia Rachid alors responsable du journal l'Étoile algérienne ira jusqu'à déclarer : « *l'Algérie n'est pas arabe mais algérienne. Il est nécessaire de former une union de tous les musulmans algériens qui veulent combattre pour la libération nationale, sans distinction de la race arabe ou berbère.* » (Redjala, 1994)

Amar Ouerdane décéla ainsi les prémices du conflit au sein du mouvement en relevant : « *d'un côté l'intolérance de l'arabo-islamisme et de l'autre l'affirmation de l'identité culturelle berbère que les Kabyles assument, désormais, ouvertement.* » (Ouerdane, 1987) C'est cette prise de conscience de la dimension berbère qui va pousser certains militants à songer aux moyens de son intégration dans le mouvement nationaliste dont l'idéologie était totalement arabo-islamique. Une idéologie qui était réaffirmée davantage après la création par les dirigeants arabo-islamique au Caire du «Comité de Libération du Maghreb arabe» le 5 janvier 1948 qui proclame dans son manifeste que le « Maghreb doit son existence à l'Islam et qu'il



fait indissolublement partie du monde arabe. ». Cette proclamation est suivie selon Ouerdane d'une offensive des milieux arabo-islamiques contre les Kabyles. Cette offensive est relayée par les Oulémas qui déclarent selon Ait Ahmed cité par Ouerdane que les Kabyles ne deviendraient des Algériens à part entière que lorsqu'ils auront « *cessé de chuchoter ce jargon (la langue kabyle) qui nous écorche les oreilles* » (Ouerdane, 1987).

Les prémices du conflit linguistique à soubassement identitaire entre la langue arabe et la variété kabyle ont germé, comme on le constate, bien avant l'indépendance mais c'est surtout l'existence de deux courants d'élites ; l'un qui était pour l'assimilation ou qu'on accusait comme tel, à l'image de Ferhat Abas mais qui revendiquait toutefois la pleine citoyenneté et l'autre qui se proclamait nationaliste et donc farouchement opposé à cette idée qui exacerba davantage ce conflit. Pour plus de précision, il faut relever que cette accusation de Ferhat Abas faisait suite à son article « *En marge du nationalisme, la France, c'est moi* » rapporté par Beghoura Zouaoui. Cet article a été publié par le journal « *L'Entente franco-musulmane* ». Ou encore à sa fameuse sentence : « *L'Algérie en tant que patrie est un mythe. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire. J'ai interrogé les morts et les vivants. J'ai visité les cimetières personne ne m'en a parlé.* » (Beghoura, 2005)

Ce à quoi Abdelhamid Ibn Badis avait répondu : « *Non Monsieur [...], nous avons feuilleté l'histoire, nous avons feuilleté l'état actuel, nous avons trouvé la nation algérienne musulmane, constituée, existante ; comme toutes les nations de la planète, cette nation a sa propre histoire riche de grandes œuvres, elle a son unité religieuse et linguistique, elle a sa propre culture, ses propres coutumes et mœurs, de bonnes et de mauvaises comme toute nation sur la planète* ». (Beghoura, 2005)

Ces désaccords sur le plan politique et culturel des élites de l'époque qui a précédé le déclenchement de la guerre de libération constituent, par ailleurs, le reflet d'une profonde division sur le plan



linguistique à propos de laquelle Ghouati et Kadri citant Mérad notaient : « *De fait, le clivage, le plus net, apparaît bien comme celui qui sépare les intellectuels de formation française et les lettrés Arabes réformistes* » (Ghouat, 2006) Une opposition à propos de laquelle s'accordent bon nombre d'historiens qui pensent qu'elle :

« *correspond bien à une réalité où les produits du système d'enseignement français développent globalement une démarche intégrationniste voire assimilationniste et les lettrés arabisés formés à la Mosquée Verte de Constantine ou dans les universités arabes traditionnelles s'inscrivent dans un projet de recentrage culturel principalement fondé sur les valeurs d'un Islam réformé, dégagé de sa gangue mystique.* » (Ghouat, 2006)

Mérad, cité par ces mêmes auteurs, relève encore à propos des réformistes qui par leurs actions visaient selon lui à disputer avant tout la légitimité culturelle à l'enseignement du français : « *les réformistes "étaient implacables à l'égard des francisés qui refusaient de s'intégrer socialement et culturellement leur communauté d'origine et recherchaient passionnément l'assimilation à la nation française* » (Ghouat, 2006)

Cette opposition entre élites n'était pas le fait uniquement des réformistes mais également des traditionalistes qui manifestaient, par ailleurs, une opposition plus radicale envers les francophones en les stigmatisant et en faisant usage d'une violence verbale à leur égard comme le relèvent Aissa Kadri, et Ahmed Ghouati citant Mérad toujours :

« *Il n'y a d'ailleurs pas que les réformistes pour s'opposer à l'élite francisée ; les sentiments des "Badisiens" à l'égard de celle-ci n'étaient toujours pas aussi radicaux et s'avéraient dans certains cas plutôt tièdes comparativement à ceux des traditionalistes qui ne se privaient pas de jeter l'anathème sur les jeunes mécréants occidentalisés..., sur les "m'tournis* » (Ghouat, 2006)

Cette opposition pouvait se résumer ainsi : d'une part, le refus d'une élite arabophone de l'occidentalisation ; refus qui est articulé lui-



même sur la symbolique d'appartenance à l'univers culturel islamique et à l'usage prévalant de son support privilégié la langue arabe et d'autre part, « *la volonté profonde d'intégration, d'assimilation aux normes et valeurs de la société dominante de la part des élites francisées.* » (Ghouat, 2006) Ces divergences politiques et linguistiques ont été cependant mises en sourdine lors de la guerre de libération.

3-2- La période de l'indépendance :

Toutefois ce clivage programmé n'a pas cessé après l'indépendance, bien au contraire puisque la politique d'acculturation et de désarabisation érigée en mode de gouvernance par l'occupant a eu l'effet de boomerang et a engendré un sentiment de revanche auprès des décideurs après l'indépendance qui se lancèrent ainsi dans une tentative de reconquête ou réappropriation des territoires linguistiquement occupés par le biais d'une politique d'arabisation menée au pas de charge, engendrant ainsi une poursuite du conflit linguistique que l'on désignait par euphémisme par « problèmes linguistiques » et qui est même nié par l'ex président de la république Abdelaziz Bouteflika cité par Grine quand il a déclaré « *Il n'y a jamais eu de problème linguistique en Algérie, juste une rivalité et des luttes pour prendre la place des cadres formés en français* ». (Grine, 2015) L'enjeu qui était la libération devient ainsi un enjeu utilitaire. Mais cette politique se heurta à des difficultés d'aménagement linguistique.

En effet, malgré la décision d'arabisation prise par le pouvoir au lendemain de l'indépendance, le français continua à être enseigné mais ce choix linguistique d'arabisation adopté in vitro, selon Grine, se heurta à une dure réalité dans sa mise en application du fait que la majorité des cadres de l'État étaient francophones ; ce qui obligea les décideurs à continuer à faire usage du français dans le fonctionnement de cet État en attendant de former des cadres arabophones. (Grine, 2015)



Entrée donc en lice de la langue arabe mais le français continue à être la langue dominante tant dans le secteur de l'enseignement que dans les autres secteurs clés de l'administration et de l'économie. Cette situation entraîne de fait un bilinguisme : arabe scolaire dans les domaines de l'officiel – langue française dans des domaines d'usage formels. Le choix de l'option d'un monolinguisme avec une éradication totale mais, toutefois, graduelle du français ne fut toutefois pas facile selon Grandguillaume (Grandguillaume, 2002) en raison de l'existence d'un groupe opposé qui était plutôt favorable à l'option d'un plurilinguisme qui verrait l'arabe prendre sa place au côté du français. En effet, toujours selon lui, cette dernière option était préférée et donc défendue par ceux qui à défaut de pouvoir s'opposer directement à cette politique d'arabisation soutinrent la politique du bilinguisme car ils redoutaient à la fois la perte de leur position dans l'appareil d'État mais également le risque d'opter pour un modèle de sous-développement qu'ils ont pu constater au Moyen-Orient.

Toutefois, le débat sur les langues a toujours pris le pas sur la politique. Ce débat a ainsi débordé sur l'aspect culturel et identitaire chez la communauté kabyle lors de leur revendication de la reconnaissance puis de la constitutionnalisation de tamazight entre 1996 et 2016, une constitutionnalisation qu'ils finirent par obtenir après un long combat. Le combat dans la gestion des langues entre les arabophones et les francophones qui ont fini par se constituer en groupe d'intérêt est également omniprésent quand il n'a pris plus d'ampleur après l'indépendance. Cette gestion des langues selon Grine, loin de reposer sur des débats rationnels quant à leur intérêt pour l'avenir du pays dans le contexte algérien souffre néanmoins d'un traitement politisé qui évolue au gré des rapports de force entre deux clans qui se disputent la scène linguistique en Algérie [identifiés par elle comme étant le clan «français--tamazight- arabe algérien » et le clan « arabe classique anglais » (Grine, Les politiques linguistiques et leurs incidences sur la réussite ou l'échec d'une politique linguistique., 2009)], un rapport de force qui, au gré des circonstances,



penche en faveur d'un groupe ou de l'autre, favorisant ainsi le clan qui prend le dessus dans l'acquisition ou la récupération de territoires acquis par l'autre clan, faisant ainsi de ce conflit des langues en Algérie un interminable conflit. Et c'est cette situation qui a été vécue en août 2015 avec la polémique autour de la proposition d'introduction de la daridja à l'école primaire et dont les séquelles de lutte entre francophones et arabophones sont perceptibles jusqu'au aujourd'hui.

4. Conclusion :

En égard à la spécificité de la nature du colonialisme français en Algérie, et de ses multiples enjeux dont notamment l'aspect économique et culturel, le conflit dont il est question ne pouvait être uniquement linguistique mais nécessairement multidimensionnelle en raison des objectifs du colonisateur. Ce conflit est, ainsi, non seulement un conflit linguistique mais également identitaire et culturel. Sa racine remonte au début la colonisation car c'est le colonisateur dans sa politique de domination et d'annexion de territoires qui a semé les graines de la division avec comme enjeu d'annexer le territoire algérien en vue d'en faire un territoire français et réaliser ainsi son projet d'une Algérie française. L'opposition entre algériens s'avère ainsi le fruit d'une politique française qui a réussi à semer son venin et à cliver les algériens, une opposition dont les retombées sont encore perceptibles même après l'indépendance : la lutte exacerbée entre les différentes tendances de société et notamment entre clans des francophones berbérophones et celui des arabophones associés aux anglophones avec comme enjeu principal, l'accès et le maintien au pouvoir en est, du reste, la parfaite illustration de ce constat.

5. Liste bibliographique :

- Baala-Boudebia, A. (2012). Langue et identité. La place du français et de l'anglais. Franche-Comté (France).
- Barrière, L.-A. (1995, 11). *Le puzzle de la citoyenneté en Algérie*. Consulté le juin 20, 2020, sur le Gisti: <https://boutique.gisti.org/publications/la-revue-plein-droit?n=120&orderby=reference&orderway=desc>



- Beghoua, Z. (2005). « Identité et histoire. Une approche philosophique ». *Le Télémaque*(27).
- El Moudden, A. (2017, 01 17). Termes d'origine turque dans quelques parlers et écrits marocains.
- Ghouat, A. et Kadri, A. (2006). *Instituteurs et enseignants en Algérie: Les luttes enseignantes dans la décolonisation 1945 – 1965*. Institut Maghreb Europe UNSA/Education Centre Henri Aiguepersse Pour l'IRES.
- Grandguillaume, G. (2002). Les enjeux de la question des langues en Algérie. *LES LANGUES DE LA MEDITERRANEE*. Paris, France: Editions L'Harmattan, Les Cahiers de Confluences.
- Grine, N. (2009). Les politiques linguistiques et leurs incidences sur la réussite ou l'échec d'une politique linguistique. 93. (U. d. Mostaganem, Éd.)
- Grine, N. (2015). Bouteflika, figure de proue et libérateur des "non-alignés linguistiquement" Un cas inédit de gestion des langues arabe et française en Algérie. (U. d'Alger, Éd.) *Revue Al-adab-wa-llughat-lettres-et-langues*-(10).
- Kadri, A. (2007). *Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie*. Lyon: ENS Edition.
- Marc, A. (2016). Algériennes : quelle citoyenneté ? (années 1930 – années 1960).
- Meouak, M. (2017). Langues, société et histoire d'Alger au xviii^e siècle d'après les données de Venture de Paradis (1739-1799). *TRAMES DE LANGUES*, 561 pages. (I. d. contemporain, Éd.) Tunis: OpenEdition Books.
- Meouak, M. (2017). Langues, société et histoire d'Alger au XVIII^e siècle d'après les données de Venture de Paradis (1739-1799). *Langues et trames* , 561 page(OpenEdition Books). Tunis, Tunisie: Institut de recherche sur le Maghreb contemporain.
- Meynier, G. (2014). L'Algérie et les Algériens sous le système colonial. Approche historico historiographique.
- Ouerdane, A. (1987). La «crise berbériste» de 1949, un conflit à plusieurs faces. (R. d. Méditerranée, Éd.)
- Redjala, R. (1994, 09). Le long cheminement de la revendication berbère In: *Hommes et Migrations*, n°1179.
- Seignobos, C. (2014). *Méthode historique et sciences sociales . La méthode historique appliquée aux sciences sociales*. (O. Edition, Éd.) Lyon: ENS Edition.
- Soukehal, R. (2011). La France , l'Algérie et le français. *Revue les cahiers de l'orient*.